Chers collègues,  
  
Nous sommes à la veille d’un déconfinement, nouvelle étape dans **cette crise sanitaire dont l’issue, faut-il le rappeler, est encore lointaine et incertaine.** Mais si cette date coïncide avec la reprise dans le milieu scolaire pour le premier degré, il n’en est pas de même pour les collèges et lycées. Pourtant cette notion de reprise semble avoir fait perdre à certains chefs d’établissement tout sens commun puisque des initiatives, toutes plus navrantes les unes que les autres, se multiplient. Dans la perspective de cette reprise cependant, que ce soit au plan national ou académique, des instances ont été consultées et des décisions arrêtées. Ainsi, il a été acté qu’aucun retour ne saurait se faire sans l’aval du Conseil d’Administration dûment saisi.  
  
**Nous vous informons qu’en aucun cas et quel que soit votre statut (CPE,AED, PEC, personnel enseignant titulaire ou contractuel, etc.), vous ne devez vous rendre à votre établissement quelles que soient les injonctions, menaces et pressions exercées**. La condition première d’un retour est **un équipement de protection** (masques notamment) en nombre suffisant **dans des établissements préalablement nettoyés de fond en comble par le personnel à qui incombe cette tâche**. Ne cédez pas et tenez nous informés en cas de problème. L’heure n’est ni à la légèreté ni à la désinvolture et si certains chefs ont décidé de jouer avec la santé des personnels, **le SNES pour sa part vous invite à refuser fermement tout compromis et toute mise en danger inutile.**  
Par ailleurs, ce sont souvent les mêmes chefs qui demandent de remplir des formulaires inquisiteurs sur la santé des uns et des autres. **Nous vous rappelons que l’état de santé relève de la sphère privée et vous incitons à ne renseigner aucun questionnaire.** Nous avons d’ailleurs publié un communiqué de presse que vous trouverez en pj. Là encore, en cas de problème, n’hésitez pas à nous contacter.  
  
Prenez soin de vous et de vos proches et bon courage en cette période compliquée.  
  
Le Secrétariat du Snes Martinique